

OBJET :**Affectation du résultat du budget communal 2024**

Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE

RÉUNION 7 avril 2025

N°06-2025



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers en visioconférence :
Nombre de Conseillers absents excusés : 4
Nombre de Conseillers absents non excusés :
Date de convocation du Conseil Municipal
 31 mars 2025

Le sept avril deux mil vingt-cinq à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire. Le quorum est atteint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excusé »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoints : M. Philippe DUFOUR		X		X
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Joël VERDIER		X		
Conseillers : Thibaut FUGIER	X			
Mme Nadia BERCKMANS		X		X
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
Mme Marine DE TAFFIN	X			
M. Éric FRON-ORTIN	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
M. Bertrand LACCOURS		X		
Mme Christelle LAGRAVE	X			
M. Laurent MEYNIER	X			

Mr Cyril HASBROUCQ a été élu secrétaire de Séance.
 Mr Philippe DUFOUR donne procuration à Mr FUGIER Thibaut
 Mme Nadia BERCKMANS donne procuration à Mr Eric FRON-ORTIN
 Mr LACCOURS donne procuration à Mme Béatrice DE JESSE LEVAS.

Pour voter en leur lieu et place.



AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET COMMUNAL 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire à voter contre l'affectation du résultat du budget communal 2024 comme proposer ci-dessous :

AFFECTATION DES RÉSULTATS À REPORTER

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

			résultats
Fonctionnement :	Recettes	385 643,60 €	
	Dépenses	314 208,77 €	71 434,83 €
	Résultat de l'exercice antérieur	excédent 178 578,41 €	250 013,25 €
		excédent 250 013,25 €	

Résultat de la section d'investissement à affecter

Investissement :	Recettes	105 044,80 €	
	Dépenses	24 404,27 €	80 640,53 €
	Résultat de l'exercice antérieur	déficit 53 350,01 €	27 290,52 €
	Résultat de clôture à affecter	excédent 27 290,52 €	<i>DI001/N+1</i>

Restes à réaliser :	Dépenses	-	<i>DRAR/N+1</i>
	Recettes	0,00 €	<i>RRAR/N+1</i>
	Solde des restes à réaliser	0,00 €	

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	27 290,52 €
---	----------	-------------

Affectation du résultat à la section de fonctionnement

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (R1068)	0,00 €	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0,00 €	
Sous-Total (R1068)	0,00 €	<i>R1068/N+1</i>
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002 budget N + 1)	250 013,25 €	<i>RF002/N+1</i>

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	R002 : excédent reporté		R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
	71434,83		27290,52

Vote à bulletin secret

VOTES : POUR : 6 ABSTENTION : 0 CONTRE : 7

N°6-2025

Art.1 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. Le Trésorier de COUTRAS.
- M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne.

Le maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- Informe que la présente délibération pour faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et
an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH

Secrétaire de séance :